

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

ARRETE N° 1750 /MFP/T/E

du 14 NOVEMBRE /2025

Portant liste candidats admis au concours professionnel d'entrée aux Ecoles Nationales de Santé Publique (ENSP), au titre de l'année académique 2025-2026.

LA MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

- Vu la Charte de la Refondation promulguée le 26 mars 2025 ;
Vu la Proclamation du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en date du 28 juillet 2023 ;
Vu l'ordonnance n°2023-01 du 28 juillet 2023, portant suspension de la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) ;
Vu la loi n°2007-26 du 23 juillet 2007, portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat et les textes modificatifs subséquents ;
Vu la loi n°2011-20 du 08 août 2011, déterminant l'organisation générale de l'Administration Civile de l'Etat et fixant ses missions ;
Vu le décret n°89-075/PCMS/MP/AS/CF/MFPT/FP du 7 avril 1989, portant statut particulier des personnels du Cadre de la Santé Publique et les textes modificatifs subséquents ;
Vu le décret n°89-076/PCMS/MFPT/FP/MSPAS/CF du 7 avril 1989, portant statut particulier des personnels du Cadre de l'Action Sociale ;
Vu le décret n°2008-244/PRN/MFP/T du 31 juillet 2008, portant modalités d'application du Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat, modifié et complété par le décret n°2025-481/PRN/MFP/T/E du 04 septembre 2025 ;
Vu le décret n°2023-20/PCNSP du 07 août 2023, portant nomination du Premier Ministre ;
Vu le décret n°2023-068/P/CNSP du 08 septembre 2023, portant organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et du Ministre Délégué et les textes modificatifs subséquents ;
Vu le décret n°2023-083/P/CNSP/MFPT/E du 09 septembre 2023, portant organisation du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi, modifié et complété par le décret n°2023-182/P/CNSP/MFPT/E du 14 octobre 2023 ;
Vu le décret n°2025-192/PRN du 17 avril 2025, portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'arrêté n° 0411/MFP/T/E du 06 mai 2025, portant ouverture dudit concours ;
Vu l'arrêté n° 0917/MFP/T/E du 25 juillet 2025, portant liste des candidats autorisés à se présenter auxdits concours ;
Vu le procès-verbal de délibération ;

ARRETE:

Article Premier : Les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite, sont déclarés définitivement admis au concours professionnel d'entrée aux Ecoles Nationales de Santé Publique, au titre de l'année académique 2025-2026.

1. Pour la formation des Infirmiers Diplômés d'Etat, Catégorie B2

A. Pour les candidats Infirmiers Certifiés

Rang	Nom et Prénom	Date et lieu de naissance	Matricule
1 ^{ère}	MME HAWA OUMAROU MOUSSA	NEE LE 09/12/1979 A NIAMEY	161340/V
1 ^{ex}	MME HADJO DJIBO	NEE LE 31/12/1978 A DOSSO	112630/C
3 ^{ème}	MME HAMIDOU RAKIATOU GARBA SOULEY	NEE LE 29/03/1983 A NIAMEY	112635/H
4 ^{ème}	MME MOUNKAILA HADIZA OUSSEINI	NEE LE 16/07/1982 A AGADEZ	79911/T
5 ^{ème}	MME MAGAGI RABI MOUSTAPHA	NEE LE 08/04/1979 A ZINDER	101391/C
6 ^{ème}	MME YAYE DJAMILA SEYNI MANKA	NEE LE 14/04/1982 A NIAMEY	112655/M
7 ^{ème}	MME HADIZA BAWA YAO SALIFOU ABDOU	NEE LE 03/01/1982 N'GUIGMI/DIFFA	103660/A
7 ^{ex}	MME NOUROUDINE NANA MARIAMA AMADOU GARBA	NEE LE 31/11/1979 A ZINDER	122726/L
7 ^{ex}	M. MAHAMADOUNE HAMED IBRAHIM	NE LE 10/01/1984 A IBECETANE	161344/Z
7 ^{ex}	M. SOULEY MAROU BELKO	NE LE 31/12/1983 KAREYGOROU	112685/U
7 ^{ex}	MME MOUSSA NANA AÏCHATOU SANI SOULEY	NEE LE 18/08/1986 A ZINDER	103690/G
7 ^{ex}	MME MARIAMA ABOUBACAR	NEE LE 31/12/1980 A ZINDER	161324/V
7 ^{ex}	MME RAMATOU MOUMOUNI ISSOUFOU	NEE LE 03/04/1980 A NIAMEY	103768/N
7 ^{ex}	MME SOUEBA MAHAMADOU ISSA	NEE LE 23/09/1980 A ZINDER	78790/S
7 ^{ex}	MME LIMATOU MOUSSA	NEE LE 13/06/1982 A MARADI	103718/C
16 ^{ème}	MME BOUKAR FACHIMA OUSMAN	NEE LE 12/06/1982 A GOURE	161316/V
16 ^{ex}	M. MAHAMAN ATTAHER CISSE	NE LE 31/08/1980 A ZINDER	103918/L
16 ^{ex}	MME ROUMANATOU SAMINOU DJILA	NEE LE 13/06/1989 A MARADI	103893/U
16 ^{ex}	MME BOUGDO YAKAKA MADI ABDOURAHAMANE	NEE LE 04/11/1983 A N'GUIGMI	112694/V
16 ^{ex}	MME SOUMANA LIBABATOU	NEE LE 31/12/1988 A TOMBOLE/TORODI	103720/W
16 ^{ex}	MME AÏCHATOU MAMAN MOUSSA	NEE LE 01/02/1991 A TAHOUA	103800/W
16 ^{ex}	MME DIALLO ABDOLAYE ZEINABOU	NEE LE 12/12/1983 A NIAMEY	112763/S
16 ^{ex}	MME LAWALI ZEINABOU MOUNKAILA	NEE LE 20/07/1982 A MAGARIA/ZINDER	112752/N
24 ^{ème}	MME AÏCHATOU MAMADOU YERIMA	NEE LE 06/09/1981 A ZINDER	112735/M
24 ^{ex}	MME MOUSTAPHA ZEINABOU SALEY GOUROUZA	NEE LE 04/04/1987 A ARLIT	161356/D

D. Pour les candidats Agents Auxiliaires de la 5^e catégorie

Rang	Nom et Prénom	Date et lieu de naissance	Matricule
1 ^{er}	M. MAMANE OUMARA	NE LE 31/12/1979 A N'GAROUA/ DIFFA	135073/Z



.../...

du 14 NOVEMBRE /2025

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au journal officiel de la République du Niger.

Ampliations :

- PRN/CAB ----- 1
- PM/CAB -----
- MFP/T/E/SG/DI-----
- MFP/T/E/SG/DS-----
- MFP/T/E/SG/DGFP/RA/DRAE-----
- MFP/T/E/SG/SCE.RE PROPE-----
- MFP/T/E/SG/DGFP/DS/RAE-----
- MS/HP/DGR/DRH-----
- AFFICHAGE-----
- Directions Régionales FP/T/E----- 8
- INTERESSES----- 26
- SGG/J.O.R.N----- 1

